



Conseil économique et social

Distr. générale
29 janvier 2008
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Septième session

New York, 21 avril-2 mai 2008

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Mise en œuvre des recommandations concernant
les six domaines d'activité de l'Instance et les objectifs
du Millénaire pour le développement**

Renseignements communiqués par les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales

Fonds international de développement agricole

Résumé

En 2007, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a continué de s'employer à donner aux peuples autochtones les moyens de transformer leur vie en renforçant leur rôle d'agents du changement. Le Fonds se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le Cadre stratégique du FIDA pour la période 2007-2010 nouvellement approuvé mentionne tout particulièrement les peuples autochtones parmi les principaux groupes visés par le Fonds.

Le FIDA signale qu'en 2007, conformément aux recommandations de la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, il a approuvé un certain nombre de projets spécifiquement axés sur les peuples autochtones et les minorités ethniques, au titre desquels il a accordé au total 118,3 millions de dollars sous forme de prêts et 2,3 millions de dollars sous forme de dons.

En outre, en 2007, pour donner suite aux recommandations de l'Instance permanente, le FIDA a :

- Entrepris d'élaborer ses principes d'engagement en faveur des peuples autochtones;

* E/C.19/2008/1.



- Approuvé huit programmes d'options stratégiques par pays spécifiquement axés sur les peuples autochtones;
- Géré pour la première fois le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones qui lui avait été transféré par la Banque mondiale en 2006;
- Financé un examen préliminaire du portefeuille de projets concernant les peuples autochtones en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- Élaboré un document sur les politiques en faveur des peuples autochtones et les enseignements à tirer dans les programmes de développement, à l'occasion de la Conférence internationale « Agir en faveur de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim dans le monde », organisée par la Chine (Bureau du Groupe principal du Conseil d'État chargé de la lutte contre la pauvreté et le développement) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires;
- Demandé au Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) de réaliser une étude sur l'autonomisation des femmes tribales grâce à l'apprentissage mutuel et à l'échange de données d'expérience;
- Sensibilisé le personnel à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- Appuyé, en coopération avec la Banque mondiale, la participation des membres de l'Instance permanente à la réunion du Groupe de travail sur l'environnement des institutions financières multilatérales, qui s'est tenue à Rome du 19 au 21 novembre 2007;
- Organisé un atelier pour présenter les conclusions d'une évaluation des réalisations de la première Décennie internationale des populations autochtones en Asie.

Coalition internationale pour l'accès à la terre

En 2007, la Coalition internationale pour l'accès à la terre a tiré les enseignements des projets favorisant l'accès des peuples autochtones à la terre qui sont financés grâce à son Mécanisme d'autonomisation des populations locales.

Adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Le Fonds s'emploie à donner aux peuples autochtones les moyens de préserver les modes de vie auxquels ils sont attachés, d'échapper à la marginalisation et de transformer leur vie en renforçant leur rôle d'agents du changement. C'est pourquoi le Fonds applaudit l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, déclaration historique qui valide les efforts que déploient sans relâche les peuples autochtones à travers le monde en faveur des droits de l'homme et de l'égalité. La Déclaration offre un instrument international pour mieux préserver leur culture et leur héritage, ainsi que pour renforcer leur capacité de déterminer et prendre en charge leur destin, tant collectivement qu'individuellement.

Le Cadre stratégique du FIDA pour la période 2007-2010 récemment approuvé met l'accent sur les peuples autochtones en tant que groupe cible méritant une attention particulière pour réduire leur pauvreté, leur marginalisation et leur vulnérabilité. Le Cadre stratégique énonce que les peuples autochtones sont souvent les plus vulnérables en cas de démantèlement des systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles et de l'apparition de nouveaux systèmes à caractère commercial. Il reconnaît également le rôle des peuples autochtones en tant que gardiens de la diversité biologique de la terre et fournisseurs de services environnementaux. Enfin, il souligne qu'il importe de permettre aux peuples autochtones de créer leurs propres organisations pour gérer efficacement les ressources et dégager les recettes nécessaires à la continuité de cette bonne gestion.

**I. Suite donnée par le FIDA aux recommandations
que l'Instance permanente a adressées
à sa sixième session à l'ensemble du système
des Nations Unies au titre d'un ou plusieurs points
du mandat de l'Instance**

**Thème spécial : « Territoires, terres
et ressources naturelles »**

A. Suite donnée aux recommandations 19, 26 et 28

1. L'accès à la terre et la sécurité de jouissance sont essentiels pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. À la lumière de son expérience, le FIDA sait combien il importe de renforcer les droits d'accès des peuples autochtones aux ressources naturelles. Les programmes alliant les efforts des communautés rurales, des instances gouvernementales et du FIDA ont facilité la reconnaissance ou la protection de ces droits – collectifs et individuels – notamment par la démarcation des terres ancestrales, des forêts et des sources d'approvisionnement en eau, la promotion des mêmes droits pour les femmes que pour les hommes, et des activités de plaidoyer.

2. Le Fonds élabore actuellement une politique d'accès équitable à la terre et de sécurité de jouissance afin de faire reculer la pauvreté rurale. Cette politique vise à renforcer la capacité du Fonds de faire en sorte que les ruraux pauvres, hommes et femmes, puissent avoir plus facilement et plus durablement accès aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau, et qu'ils disposent des moyens requis, en termes de compétences et d'organisation, pour en tirer parti. L'accent sera mis sur les droits fonciers spécifiques des peuples autochtones et l'adhésion au principe du consentement préalable, libre et éclairé pour prendre en compte les questions foncières dans les engagements et les instruments opérationnels du FIDA.

3. Les programmes de pays du FIDA s'articulent autour des exposés des options et stratégies d'intervention par pays axés sur les résultats, qui s'inscrivent dans le Cadre stratégique du FIDA¹ et sont pleinement conformes aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. En 2007, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé 15 exposés des options et stratégies, dont huit portent spécifiquement sur les questions autochtones (on trouvera des informations détaillées à l'annexe au présent rapport). Ainsi, celui pour la Bolivie accorde la priorité au renforcement des capacités et à l'autonomisation des peuples autochtones pour développer leurs propres possibilités de gestion des ressources naturelles. L'exposé des options et stratégies pour le Honduras indique qu'il faut mettre tout particulièrement l'accent sur les sociétés autochtones pour réaliser deux objectifs stratégiques, à savoir l'amélioration des possibilités de création de revenu et le renforcement des capacités d'organisation et du pouvoir de négociation des associations locales. S'agissant du Panama, un accent particulier sera mis sur les groupes autochtones et ethniques en s'efforçant d'atteindre le deuxième objectif stratégique de l'exposé des options et stratégies – améliorer l'administration locale et la responsabilisation sociale. L'exposé des options et stratégies pour le Cambodge met l'accent sur les besoins des

¹ Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, p. 21 (http://www.ifad.org/sf/strategic_f.pdf).

communautés de minorités ethniques et des activités de plaidoyer en faveur des populations autochtones.

4. Bien que les stratégies de pays approuvées pour le Burkina Faso, le Kenya et la Mauritanie ne mentionnent pas expressément les peuples autochtones, elles encouragent une gestion des ressources naturelles fondée sur l'ouverture et la participation en mentionnant spécifiquement les droits fonciers coutumiers. Les enseignements du passé montrent que les différences culturelles en matière de gestion foncière sont un élément d'importance stratégique pour rendre les interventions plus durables.

B. Suite donnée à la recommandation 34

5. Le Fonds soutiendra la diffusion et l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en coopération avec le secrétariat de l'Instance permanente et le Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones. Le Fonds a également entrepris une action de sensibilisation à la Déclaration sur les droits des peuples autochtones avant son approbation. En juin 2007, le Président de l'Instance permanente a organisé un exposé au siège du FIDA afin de sensibiliser le personnel des organisations ayant leur siège à Rome. Après l'adoption de la Déclaration par l'Assemblée générale, le FIDA a, en coopération avec la Banque mondiale, consacré une session de la réunion annuelle du Groupe de travail sur l'environnement des institutions financières multilatérales à la présentation et à l'examen des implications de la Déclaration pour les IFM, compte tenu notamment des modifications actuellement apportées par certains membres du Groupe de travail aux principes directeurs sur les garanties à respecter.

Développement économique et social

C. Suite donnée à la recommandation 45

6. En 2007, en plus des projets approuvés dans le cadre de son Mécanisme d'octroi de prêts et de dons en faveur des peuples autochtones, le FIDA a géré le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones qui lui avait été transféré par la Banque mondiale en 2006.

7. Le Mécanisme accorde des microfinancements (10 000 à 30 000 dollars) pour des projets conçus et mis en œuvre par les communautés et les organisations autochtones. En réponse au premier appel à propositions de subventions lancé par le FIDA, plus de 1 000 demandes ont été soumises par des organisations et municipalités de 86 pays. Le Mécanisme est géré par un conseil à participation majoritaire de dirigeants autochtones – dont le Président de l'Instance permanente – qui fournit des orientations stratégiques et prend la décision finale concernant l'octroi de subventions. En juin, le Conseil du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones a approuvé 30 projets dans 24 pays, au titre desquels il a accordé un financement d'un montant total de 603 000 dollars. Les projets approuvés portent sur les activités suivantes :

- Protection des droits de propriété intellectuelle par l'octroi de brevets;
- Modèles de tourisme ethnique culturellement acceptables;

- Cartographie des territoires et cultures des peuples autochtones et tribaux;
- Gestion des ressources naturelles et protection de la diversité biologique;
- Collecte de données ventilées sur les peuples autochtones et tribaux;
- Gestion forestière communautaire;
- Renforcement des capacités pour revitaliser l'héritage culturel et les savoirs traditionnels;
- Renforcement des capacités en matière de droits des peuples autochtones;
- Amélioration des services de santé par l'intégration des systèmes de savoirs traditionnels;
- Gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques, en s'appuyant sur les connaissances et les pratiques traditionnelles;
- Amélioration des moyens de subsistance par le biais de pratiques agricoles viables, d'activités non agricoles, de la création d'entreprises et de l'accès au marché;
- Autonomisation des femmes grâce au renforcement des capacités ayant trait à l'identité culturelle et à l'artisanat traditionnel, et par le biais de la diversification des cultures.

8. Le Mécanisme d'assistance est actuellement financé par le FIDA, la Banque mondiale, et les Gouvernements finlandais et norvégien. Le Mécanisme a besoin de ressources supplémentaires afin de pouvoir répondre aux demandes d'aide des communautés et organisations autochtones pour leurs propres projets.

9. Les problèmes soulevés et les solutions avancées par les organisations autochtones dans leurs propositions de subventions fournissent une masse d'informations. Le FIDA finance une étude qui tire parti de ces informations pour établir une liste de solutions novatrices au problème de la pauvreté rurale et identifier les organisations autochtones locales les mieux placées pour participer à des expériences pilotes d'apprentissage participatif dans certains pays. Par le biais d'activités de mobilisation ciblées, le Mécanisme d'assistance tendra à établir des liens solides entre les organisations autochtones et l'Instance permanente pour promouvoir le dialogue sur l'action à mener à l'échelon national.

Environnement

D. Suite donnée à la recommandation 57

10. En mars 2007, le FIDA a participé à l'atelier organisé aux Philippines sur les indicateurs intéressant les peuples autochtones, la Convention sur la diversité biologique et les objectifs du Millénaire pour le développement.

11. Afin de permettre la mise en place d'indicateurs pilotes en Asie, le FIDA a reporté la date de clôture de la subvention accordée au secrétariat de l'Instance permanente en 2005, laquelle avait pour objectif de définir certains indicateurs de pauvreté et de bien-être propres aux peuples autochtones.

E. Suite donnée à la recommandation 58

12. En novembre 2007, le FIDA a accueilli la réunion annuelle du Groupe de travail sur l'environnement des institutions financières multilatérales. En coopération avec la Banque mondiale, les membres de l'Instance permanente ont été invités à faire part de leurs vues au Groupe et à présenter la Déclaration nouvellement approuvée. Outre la participation des membres de l'Instance à la réunion du Groupe de travail, une séance spéciale d'une demi-journée a été consacrée aux questions autochtones. Les participants ont examiné les politiques existantes des institutions financières multilatérales en faveur des peuples autochtones, les implications de l'adhésion au principe du consentement préalable, libre et éclairé pour ces institutions, ainsi que les questions liées aux changements climatiques et aux peuples autochtones.

Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones

F. Suite donnée à la recommandation 99

13. En 2007, pour donner suite aux recommandations de l'Instance permanente des années précédentes, et au titre de la Déclaration des Nations Unies, le FIDA a entrepris de définir ses propres principes d'engagement en faveur des peuples autochtones. Ce processus sera mené en consultation avec les peuples autochtones ainsi qu'avec les membres intéressés du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones.

Débat d'une demi-journée sur les peuples autochtones en milieu urbain et les migrations

G. Suite donnée aux recommandations 109 et 110

14. Bien que la question des migrations et des peuples autochtones ne fasse pas encore l'objet d'une attention particulière de la part du FIDA, le Fonds annonce la création d'un « Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds »² et invite les organisations intéressées qui répondent aux conditions requises à présenter leurs demandes par voie d'appel à propositions. Le MFEF a pour objectif de réduire la pauvreté en mettant les envois de fonds et les capitaux des travailleurs migrants au service du développement dans les zones rurales des pays en développement. Le Mécanisme lancera son prochain appel à propositions à la fin du mois de mars 2008. Pour de plus amples renseignements sur le Mécanisme, prière de consulter la page Web du FIDA à l'adresse suivante : <http://www.ifad.org/ruralfinance/remittance/call.htm#3>.

² En 2007, le FIDA, la Commission européenne, la Banque interaméricaine de développement, le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres, le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, le Ministère espagnol des finances et de la coopération et le Fonds d'équipement des Nations Unies ont lancé le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF), dans le cadre du nouveau programme visant à promouvoir des systèmes novateurs pour les envois de fonds de travailleurs migrants, afin d'accroître l'incidence des envois de fonds et d'améliorer les possibilités économiques s'offrant aux ruraux pauvres.

II. Autres renseignements importants sur les récents programmes, politiques, affectations budgétaires ou activités concernant les questions autochtones au sein du FIDA

15. Le Conseil d'administration du FIDA, par le biais de son mécanisme de prêts, a approuvé 10 projets en faveur des peuples autochtones et des minorités ethniques en 2007. Les projets approuvés ont porté sur cinq pays d'Asie (Cambodge, Chine, Népal, Philippines et Viet Nam), quatre pays d'Amérique latine (El Salvador, Guyana, Honduras et Pérou) et un pays d'Afrique (Gabon). Le coût total des projets en faveur des peuples autochtones s'est élevé à 118,3 millions de dollars. Ils devraient bénéficier à environ 90 000 foyers autochtones. On trouvera une liste détaillée des projets approuvés dans l'annexe au présent rapport.

16. Dans le portefeuille de dons du FIDA, trois dons d'assistance technique d'un montant total de 1 750 000 dollars ont été approuvés en faveur d'organisations de soutien aux peuples autochtones, dont un sera mis en œuvre en Amérique latine et deux à l'échelon mondial (pour de plus amples renseignements, voir l'annexe au présent rapport).

17. Comme mentionné plus haut, le FIDA a géré pour la première fois le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, approuvant 30 projets dans 24 pays au titre desquels il a accordé au total 603 000 dollars (voir annexe).

18. En septembre 2007, le FIDA a été invité à participer au Congrès mondial des éleveurs nomades et transhumants qui s'est tenu en Espagne. Le Fonds a parrainé la participation de la délégation mauritanienne. En décembre 2007, dans le cadre du suivi du Congrès, le FIDA a approuvé un don de 60 000 dollars pour aider à renforcer les capacités des communautés autochtones mobiles et promouvoir leur cause auprès des organisations non gouvernementales, des organisations autochtones du monde entier et de l'Instance permanente. Le don sera mis en œuvre par le Comité permanent de la Déclaration de Dana sur les populations mobiles et la protection de l'environnement, en coopération avec l'Initiative mondiale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour un pastoralisme durable. Une délégation de l'Alliance mondiale des populations autochtones mobiles doit participer à la septième session du Forum en avril 2008.

19. En 2007, le FIDA a demandé au bureau du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) en Asie du Sud de réaliser une étude sur le thème de l'autonomisation des femmes tribales grâce à l'apprentissage mutuel et à l'échange de données d'expérience. L'étude mettra l'accent sur les questions liées à l'égalité et à la dignité des femmes tribales et sur leurs difficultés à venir à bout de la pauvreté et du patriarcat; elle promouvra la durabilité par le renforcement des capacités de recherche et d'analyse pour ce qui est des questions touchant les femmes tribales; et elle encouragera l'institutionnalisation des questions relatives aux femmes tribales au niveau du bureau d'UNIFEM en Asie du Sud.

20. À la réunion de 2006 du Groupe d'appui interorganisations, il a été demandé à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à la Banque interaméricaine de développement, au FIDA et au PNUD de collaborer pour assurer l'harmonisation des meilleures pratiques de cartographie participative

communautaire. En particulier, le FIDA a été prié de prendre en main cet effort commun. En 2007, le Fonds a approuvé un don de 197 763 dollars à un projet visant à appuyer la diffusion des bonnes pratiques relatives à la création, à la gestion, à l'analyse et à la communication des informations géographiques. Le don sera géré par le Centre technique de coopération agricole et rurale. Le Centre sera l'organisme chef de file de cette initiative regroupant plusieurs institutions qui utilisera un réseau consolidé de spécialistes et d'organisations apparentées qui interviennent dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le projet fera en sorte que des pratiques de cartographie participative méticuleuses, fonctionnelles et faciles à utiliser soient au point et diffusées dans le respect des règles déontologiques. Le don proposé financera l'élaboration de pochettes et modules de formation multimédias et multilingues sur les meilleures pratiques de cartographie participative communautaire, ce qui contribuera à l'harmonisation tout en facilitant l'adoption générale de ces pratiques dans le monde entier.

21. En 2007, le FIDA a accordé au Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello (SECAB) un don de 1,5 million de dollars en faveur du Programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine. Le programme de financement, qui sera mis en œuvre sur une période de quatre ans, permettra d'accroître les capacités de mobilisation et de gestion des ressources des organisations afro-latines et de mieux faire connaître les vues et les possibilités des populations afro-latines aux donateurs internationaux et privés. Ses principales composantes sont les suivantes : a) renforcement des ressources sociales et promotion des capacités; et b) études, apprentissage et échange de connaissances.

Autres activités

22. En mai 2007, le Fonds a, en coopération avec le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et la Fondation Tebtebba, organisé un atelier d'une demi-journée pour examiner les résultats de l'évaluation de la première Décennie internationale des populations autochtones en Asie. Grâce à un don régional du FIDA, le Centre a, en collaboration avec la Fondation Tebtebba, procédé à l'évaluation couvrant 10 pays d'Asie (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Thaïlande et Viet Nam). Cette évaluation a non seulement mis en lumière les changements intervenus dans le système des Nations Unies mais aussi analysé dans quelle mesure les proclamations au niveau international se sont traduites par des changements concrets dans les politiques et les programmes nationaux. De l'avis unanime, l'un des aspects les plus positifs de la Décennie a été d'accroître la solidarité entre les peuples autochtones du monde entier, ce qui a insufflé une force nouvelle aux différents groupes. Cette confiance et cette solidarité se reflètent également dans la création de plusieurs nouveaux réseaux et organisations autochtones au cours de la Décennie. Néanmoins, l'un des résultats les plus saisissants de l'évaluation est le faible niveau d'information des gens ordinaires des communautés autochtones sur la Décennie. Les activistes autochtones qui avaient eu la possibilité de participer aux réunions organisées à l'échelle internationale étaient pratiquement les seuls à être au courant de la Décennie. L'évaluation a également montré que, malgré la solidarité accrue entre les peuples autochtones, il subsiste des clivages régionaux, nationaux et locaux entre les communautés et les réseaux autochtones. L'évaluation fournit un ensemble de

recommandations à l'intention des organismes des Nations Unies, des autres organismes internationaux et des États.

23. En octobre 2007, lors de la Conférence internationale sur le thème « Agir en faveur de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim dans le monde », organisée par la Chine (Bureau du Groupe principal du Conseil d'État chargé de la lutte contre la pauvreté et le développement) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, le Président du FIDA a été invité à faire un exposé sur les moyens de faire bénéficier les peuples autochtones et les minorités ethniques des programmes de développement. Le Fonds a élaboré un rapport sur les politiques en faveur des peuples autochtones et les enseignements à tirer dans les programmes de développement. Le rapport examine la marginalisation, la vulnérabilité et l'exclusion sociale des peuples autochtones, et recommande d'élaborer des politiques et programmes de développement fondés sur une approche qui respecte les droits des minorités ethniques et des peuples autochtones et tribaux conformément à la Déclaration récente des Nations Unies, qui affirme les droits culturels, économiques, politiques et civils de ces groupes et de leurs membres³.

24. En 2007, la Division de l'Amérique latine et des Caraïbes du FIDA a effectué un examen préliminaire de son portefeuille de projets en faveur des peuples autochtones. L'analyse visait à définir les caractéristiques des interventions touchant les peuples autochtones en s'attachant tout particulièrement à évaluer les différents instruments et approches utilisés par la Division pour les projets et programmes consacrés aux peuples autochtones. Il ressort de l'étude que les prêts en faveur des peuples autochtones représentent 38 % des projets en cours et environ 22 % du portefeuille actuel de prêts, ce qui est un bon indicateur de l'importance accordée aux peuples autochtones dans les interventions menées dans la région. S'agissant des dons octroyés au titre du guichet régional et par pays, les chiffres montrent que les activités concernant les questions autochtones représentent 9 % des dons en cours et 7,5 % du portefeuille de dons. L'analyse met en lumière l'intérêt particulier porté à la gestion des ressources naturelles et à la facilitation de l'accès aux marchés dans le portefeuille global. Elle montre que des améliorations demeurent possibles dans plusieurs domaines : a) garantie de l'accès aux terres et aux territoires; b) association des institutions décentralisées aux activités de gestion des ressources naturelles; c) intégration des systèmes de savoirs traditionnels et de leur utilisation dans la gestion durable des ressources; et d) renforcement des partenariats avec les organisations autochtones par le biais d'une plus grande participation et de consultations plus systématiques. L'examen montre également qu'il existe des possibilités d'augmenter le volume des programmes régionaux et sous-régionaux ayant trait aux peuples autochtones. Enfin, l'étude souligne que le FIDA pourrait jouer un plus grand rôle dans le dialogue et les activités de promotion pour faire en sorte que les programmes d'options stratégiques par pays et les autres outils stratégiques tiennent davantage compte du point de vue des peuples autochtones.

³ Lennart Båge, 2007, *Policies and lessons for reaching indigenous peoples in development programmes – 2020 Focus Brief on the World's Poor and Hungry People*.

III. Liste des conférences et autres réunions concernant les questions autochtones devant être accueillies par le Fonds international de développement agricole en 2008

25. En 2008, le FIDA continuera à gérer le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones et prévoit de lancer le deuxième appel à propositions de subventions au mois de mars.

26. Afin d'élaborer ses principes d'engagement en faveur des peuples autochtones, le Fonds tiendra en 2008 plusieurs consultations, certaines internes, d'autres avec les organisations autochtones.

27. Dans le cadre de son projet d'intégration de l'innovation « Apprentissage et renforcement de la base de connaissances du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones », le FIDA prévoit d'organiser deux ateliers, l'un en Asie et l'autre en Amérique latine, avec la participation des bénéficiaires de dons en 2007, le personnel des projets financés par le Fonds et les dirigeants autochtones internationaux. Les ateliers seront participatifs et comprendront notamment une auto-évaluation de l'exécution des projets bénéficiant de dons financés par le Mécanisme et leur contextualisation dans les opérations en cours du FIDA dans les différents pays. Les ateliers permettront également d'établir des contacts, de renforcer les capacités et de mieux faire connaître les politiques nationales et internationales concernant les questions autochtones.

28. Le Fonds a accueilli avec satisfaction la décision de l'Instance permanente de consacrer sa septième session au thème « Changements climatiques, diversité bioculturelle et moyens d'existence : le rôle de gardien des peuples autochtones et les nouveaux défis à relever ». Le Fonds est conscient de l'énorme potentiel encore inexploité des peuples autochtones. Avec leur vaste stock de connaissances sur l'environnement, ils peuvent et doivent jouer un rôle primordial dans l'action menée à l'échelle internationale pour faire face aux changements climatiques. Dans ce contexte, le FIDA a invité le Président de l'Instance permanente à participer à la table ronde qui sera organisée durant la session de 2008 du Conseil des gouverneurs, sur le thème « Les changements climatiques et l'avenir des petits exploitants – Comment les ruraux pauvres peuvent-ils contribuer à la recherche d'une solution au problème des changements climatiques? ».

29. À cette occasion, le FIDA accueillera l'exposition « Les changements climatiques et les peuples autochtones », organisée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et transférée au Fonds en coopération avec l'UNESCO.

30. Le Fonds continuera de prêter son soutien à l'Instance permanente pour les activités approuvées, afin d'assurer la mise en œuvre du mandat de l'Instance et d'améliorer la vie des communautés autochtones à travers le monde.

IV. Travaux menés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre en 2007

Examen par la Coalition de son Mécanisme d'autonomisation des populations locales

31. Durant la période de 2001 à 2007, la Coalition internationale pour l'accès à la terre⁴, qui est hébergée et financée par le FIDA, a octroyé 682 000 dollars au titre de 11 projets concernant directement la protection des droits fonciers des peuples autochtones, dans le cadre de son Mécanisme d'autonomisation des populations locales. En 2007, le Secrétariat de la Coalition a effectué un examen préliminaire des projets financés par le biais de son Mécanisme d'autonomisation des populations locales, qui aide à promouvoir les capacités des organisations pauvres en terres pour améliorer leur accès à la terre. Environ 22 % des projets approuvés ont été soumis par des organisations qui représentent principalement des populations autochtones. L'évaluation des activités mises en œuvre a montré que la coopération entre les communautés autochtones et leurs voisines non autochtones a contribué à promouvoir l'accès à la terre, et que certains des outils mis au point par les organisations autochtones pour sécuriser les droits fonciers se sont également avérés utiles pour les communautés non autochtones. L'un des principaux enseignements tirés de cet examen en ce qui concerne les domaines d'action future est le fait que, même si une approche axée sur les droits pourrait être la meilleure façon de promouvoir les droits fonciers des peuples autochtones, la démarche consistant à travailler avec toutes les communautés pauvres, autochtones et non autochtones, ne peut aboutir que si l'on tient également compte des besoins.

⁴ La Coalition internationale pour l'accès à la terre est hébergée et financée par le FIDA.

Annexe

[Original : anglais/espagnol/français]

Projets à l'appui des peuples autochtones financés par le FIDA (2007)

A. Prêts

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
Asie						
Cambodge	Amélioration des moyens d'existence des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri	Principal : Améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres Spécifique : Produire un impact durable sur le développement agricole dans les communes visées dans les trois provinces	Zone d'intervention du projet : Provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri Groupe cible : Sous-groupes particulièrement défavorisés : a) ménages pauvres possédant peu de terres; b) ménages sans terres; c) ménages dirigés par une femme ayant des enfants en bas âge ou personnes à charge; et d) ménages des minorités ethniques autochtones	a) Amélioration des moyens d'existence; et b) appui à la décentralisation et la déconcentration de l'agriculture	Coût total : 11 510 000 dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 8 630 000 dollars, dont un prêt du FIDA de 7 140 000 dollars	Environ 22 600 ménages pauvres (soit 38 % de la population de la région du projet) 84 communes pauvres de 16 districts dans les trois provinces couvertes par le projet
Chine	Programme d'avancement rural de la Région autonome de Mongolie intérieure	Principal : Réduire l'incidence de la pauvreté dans les villages ciblés de façon soutenue et équitable à l'égard des femmes et des hommes en améliorant l'accès à l'information, à la technologie, aux	Zone d'intervention du projet : Territoire de la préfecture d'Ulanqab. Groupe cible : Ménages totalement démunis et à faible revenu; l'accent est placé sur les ménages dirigés par une femme	a) Production et accès au marché (développement de l'agriculture et de l'élevage, agriculture biologique); b) appui stratégique aux femmes (groupes de microfinancement pour les femmes villageoises et	Coût total : 70 490 000 dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des minorités ethniques 2 430 000 dollars, dont un prêt du FIDA de 1 030 000 dollars.	Le programme pourrait bénéficier à 125 000 ménages (estimation) dans 722 villages de 9 comtés. Dans la préfecture d'Ulanqab ciblée, les Chinois han représentent 96,55 %

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
		services financiers ruraux et aux marchés		associations féminines municipales); c) fourniture de services financiers ruraux par le biais du renforcement des coopératives de crédit rural et l'intégration des programmes de microfinancement concluants; et d) gestion du programme		de la population, les Mongols 2,6 % et les autres minorités ethniques moins de 1 % (les minorités ethniques ciblées représentent environ 3,45 %).
Népal	Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II	Principal : Améliorer les conditions de vie, les moyens d'existence et l'autonomie des ruraux pauvres, en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés pour des raisons telles que l'identité sexuelle, l'appartenance à une ethnie ou une caste, ou l'emplacement géographique	Zone d'intervention du projet : National Groupe cible : Membres des communautés pauvres et socialement défavorisées, notamment les femmes, les dalits et les autochtones (<i>Janajatis</i>), comme membres et bénéficiaires des organisations communautaires y compris des postes décisionnels au sein de celles-ci.	a) Petites infrastructures villageoises et communautaires (27 %); b) activités génératrices de revenu en faveur des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés (31 %); c) innovations et programmes spéciaux (8 %); d) renforcement des capacités (28 %); et e) gestion du projet (6 %)	Coût total : 113 millions de dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 6 780 000 dollars, dont un don du FIDA de 240 000 dollars.	Femmes, dalits (appartenant aux castes inférieures) et autochtones (environ 6 %)
Philippines	Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera	Principal : Faire reculer la pauvreté et améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres, hommes et femmes, dans les communautés autochtones des	Zone d'intervention du projet : Région administrative de la Cordillère. Groupe cible : Communautés agricoles autochtones dans 37 municipalités	a) Mobilisation communautaire, planification participative des investissements et octroi de titres fonciers; b) protection communautaire des	Coût total : 66,4 millions de dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 66,4 millions de dollars, dont un prêt du FIDA	Nombre total de bénéficiaires : 6 270 ménages Tous les bénéficiaires ciblés dans la Cordillera appartiennent à des groupes autochtones.

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
		zones montagneuses de la région administrative de la Cordillera. Spécifique : a) Augmenter le revenu des ménages agricoles pauvres grâce au développement agricole durable; et b) améliorer la qualité de vie des communautés ciblées en améliorant la sécurité d'occupation des sols, la sécurité alimentaire et la protection des bassins versants	et 170 villages (<i>barangays</i>) de six provinces de la Région administrative de la Cordillera (Abra, Apayao, Benguet, Ifugao, Kalinga et Province des Montagnes)	bassins versants (notamment gestion forestière et développement de l'agroforesterie); c) développement de l'agriculture et des agro-industries, et promotion des activités génératrices de revenu; d) développement de l'infrastructure rurale; et e) gestion et coordination du projet	de 26 560 000 dollars.	
Viet Nam	Programme de développement des débouchés commerciaux en faveur des ruraux pauvres	Principal : Réduction durable et équitable de la pauvreté Spécifique : Faire en sorte que les ruraux pauvres bénéficient de l'élargissement du marché	Zone d'intervention du projet : Provinces de Ben Tre et Cao Bang Groupe cible : Ménages ruraux des provinces de Ben Tre et Cao Bang possédant peu de terres et des moyens de production limités (priorité accordée aux ouvriers agricoles sans terres, aux minorités ethniques et aux femmes rurales). Dans la province de Ben Tre, microentreprises ayant des liens	a) Amélioration de l'environnement des entreprises et du climat d'investissement; b) services de développement des entreprises rurales; c) amélioration de l'accès des ruraux pauvres au marché; et d) gestion du programme	Coût total : 50,5 millions de dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 26 560 000 dollars, dont un prêt du FIDA de 18 670 000 dollars	Nombre total de bénéficiaires : 99 600 ménages Minorités ethniques de la province de Cao Bang : 55 200 ménages (représentant 52,6 % des bénéficiaires)

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
			commerciaux avec le groupe cible			
Amérique latine et Caraïbes						
El Salvador	Projet de développement rural et de modernisation pour les régions centrale et paracentrale	Principal : Réduire sensiblement la pauvreté dans les zones visées Spécifique : a) développement de la base de ressources du capital humain et social; b) transformation des activités de subsistance agricoles et non agricoles en des entreprises et des microentreprises rurales rentables, axées sur le marché et capables de s'intégrer dans les marchés locaux et extérieurs; c) régénération des zones écologiquement dégradées grâce à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à l'institutionnalisation de la planification territoriale dans les microbassins versants sélectionnés	Zone d'intervention du projet : Régions centrale et paracentrale Groupe cible : Membres des communautés pauvres pratiquant l'agriculture familiale pour leurs propres besoins et pour les marchés locaux; paysans sans terres et ouvriers agricoles; chefs de petites entreprises et microentreprises (agricoles et non agricoles); femmes et jeunes ruraux; et populations marginalisées ayant de profondes traditions culturelles autochtones	a) Développement du capital humain et social (10 % des coûts de base); b) production durable et régénération et gestion des ressources naturelles (23 %); c) développement des entreprises et des microentreprises rurales (22 %); d) services financiers ruraux (25 %); et e) coordination du projet et renforcement des institutions aux fins du développement rural (20 %)	Coût total : 20,1 millions de dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 4 020 000 dollars, dont un prêt du FIDA de 2 910 000 dollars	33 000 bénéficiaires directs et 41 600 bénéficiaires indirects (estimation). 20 % des bénéficiaires appartiennent à des peuples autochtones

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
Guyana	Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole	Principal : Multiplier les créneaux commerciaux accessibles aux petits producteurs ruraux (y compris les femmes); accroître la capacité des populations rurales de produire et commercialiser avec efficacité et efficacité des produits non traditionnels, et de créer des petites entreprises; renforcer les services ruraux à la disposition des petits producteurs; faciliter l'accès aux services financiers et autres services liés aux capitaux; et renforcer les capacités humaines et sociales à l'échelon communautaire	Zone d'intervention du projet : Régions 2, 3, 4, 5, 6 et 10. Groupe cible : Le groupe cible principal se compose essentiellement de ruraux, d'agriculteurs et d'opérateurs de microentreprises et petites entreprises, ainsi que des femmes et hommes pauvres ou extrêmement pauvres qui ont des petites entreprises ou des microentreprises en milieu rural; une attention particulière sera portée aux ménages dirigés par une femme, aux jeunes et aux communautés amérindiennes	a) Développement des marchés et des entreprises rurales (42 % du total des coûts de base); et b) renforcement du capital humain et social (35 %). La coordination du projet représente 23 % du total des coûts de base.	Coût total : 6 930 000 dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 1,1 million de dollars, dont 920 000 dollars au titre d'un prêt et d'un don du FIDA	5 200 ménages ruraux (environ 20 800 personnes, dont 53 % d'hommes et 47 % de femmes) Dans les régions visées, la population se compose d'Indiens d'Asie (50 %), d'habitants d'ascendance africaine (19 %), d'Amérindiens (16 %), de métis (14 %) et d'autres minorités ethniques (notamment caucasiennes et chinoises).
Honduras	Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro	Principal : Réduire sensiblement la pauvreté qui sévit chez les populations rurales du département de Yoro Spécifique : Améliorer la capacité d'organisation et les méthodes de gestion territoriale, ainsi que le positionnement des produits des ruraux pauvres et des groupes autochtones sur le marché	Zone d'intervention du projet : Département de Yoro (Honduras central) Groupe cible : Petits exploitants et membres de leurs organisations vivant dans les zones rurales du département de Yoro; femmes, jeunes, paysans sans terres et un groupe autochtone	a) Développement organisationnel et gestion du territoire; b) pénétration et positionnement sur le marché; et c) gestion et administration du projet (coût de base : 2,6 millions de dollars)	Coût total : 13 880 000 dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones 1,7 million de dollars, dont un prêt du FIDA de 900 000 dollars	8 000 ménages, dont 1 000 ménages autochtones (Tolupanes).

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
Pérou	Projet de renforcement des actifs, des marchés et des politiques de développement rural des hauts plateaux du nord (Sierra Norte)	Principal : Accroître et/ou ajouter de la valeur aux actifs humains, sociaux, naturels, matériels et financiers des petits producteurs et entrepreneurs pauvres des zones rurales, et en particulier des femmes et des jeunes Spécifique : a) renforcer la capacité des institutions locales et b) des organisations des ruraux pauvres; c) accroître les actifs financiers des ruraux pauvres; et d) renforcer le capital social et culturel	Zone d'intervention du projet : Quatre régions dans les hauts plateaux du nord : cinq provinces dans les hauts plateaux de La Libertad, trois districts du département de Cajamarca, trois provinces dans la région d'Amazonas et deux districts de la province de Ferreñafe dans la région de Lambayeque Groupe cible : Ménages ruraux pauvres ou extrêmement pauvres ayant un revenu inférieur à 1 040 dollars par habitant et vivant dans des districts où l'indice de développement humain est inférieur à 0,6	a) Gestion des ressources naturelles et estimation de la valeur des actifs matériels; b) promotion des initiatives commerciales et renforcement des actifs financiers; c) renforcement du développement territorial et promotion de la gestion des savoirs; d) gestion et administration du projet Dans la région de Lambayeque, une initiative pilote portera sur le développement rural respectueux de l'identité culturelle	Coût total : 21,9 millions de dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones Environ 500 000 dollars, dont un prêt du FIDA de 330 000 dollars	20 000 ménages, dont 2 % environ de ménages Quechua qui bénéficieront d'une initiative pilote de développement rural respectueux de l'identité culturelle dans la région de Lambayeque
Afrique						
Gabon	Projet de développement agricole et rural	Principal : Aider à réduire la pauvreté rurale dans la zone cible en améliorant l'accès des ruraux pauvres aux filières qui présentent un potentiel de commercialisation	Zone d'intervention du projet : 160 villages (soit un tiers des villages de la province de Woleu-Ntem) Groupe cible : Groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes,	a) Promotion des filières agricoles présentant un potentiel de commercialisation (57,3 % du montant du prêt); b) renforcement des capacités des divers participants à ces chaînes de valeur	Coût total : 8,6 millions de dollars Coût total estimatif de l'action en faveur des Pygmées 210 000 dollars, dont un prêt du FIDA de 140 000 dollars	Le projet touchera 28 000 petits agriculteurs. Bénéficiaires indirects : environ 70 000 personnes. Pygmées visés : 700 (dans un village)

Région/pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet (y compris groupe cible)	Composantes du projet	Coût du projet (En dollars des États-Unis)	Bénéficiaires directs
		Spécifique : a) Développer des chaînes de valeur (pour la banane, le manioc et l'arachide) présentant un important potentiel de commercialisation pour les groupes visés; b) renforcer les capacités des petits agriculteurs et de leurs organisations intervenant dans ces chaînes de valeur; et c) renforcer la capacité des prestataires de services aux communautés rurales	les personnes âgées et les Pygmées	(25,5 %); et c) coordination et suivi-évaluation (17,1 %)		

^a Chiffre basé sur la proportion des minorités ethniques vivant dans la zone d'intervention.

B. Dons

<i>Zone d'intervention</i>	<i>Titre/activité</i>	<i>Montant des dons du FIDA (dollars É.-U.)</i>
Mondiale	Appui à la diffusion des « bonnes pratiques » en matière de création, de gestion, d'analyse et de communication d'informations géographiques	199 763
	Renforcement de l'Alliance mondiale des populations autochtones mobiles	60 000
Régionale (Amérique latine et Caraïbes)	Programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine	1 500 000
Total		1 759 763

C. Dons octroyés par le biais du Mécanisme d'aide aux peuples autochtones

Région/Pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet	Composantes du projet	Coût du projet (dollars É.-U.)
Asie					
Bangladesh	Sécurité des moyens d'existence des Jhumias (paysans pratiquant l'agriculture itinérante) par la diversification des cultures	Améliorer la situation socioéconomique des peuples autochtones visés	Communautés du district de Bandarban Hill, dans la région montagneuse de Chittagong (Chittagong Hills Tract) au Bangladesh (200 Jhumias)	Renforcement des capacités pour faciliter la création de groupes d'agriculteurs à l'échelon villageois	26 900
Cambodge	Création de réseaux de district au sein des communautés Kui dans le nord du Cambodge pour améliorer les moyens d'existence	Améliorer la gestion des ressources naturelles	Communautés Kui dans les districts de Chhep, Chey Sen, Rovieng, Tbeng Meanchey et Choam Khsan, la province de Preah Vihear, les districts de Sandan et Prasath Ballang, et la province de Kompong Thom	Mise en place de réseaux de district au sein des communautés Kui dans le nord du Cambodge dans le cadre du projet d'amélioration des moyens d'existence Le projet aidera les communautés autochtones à bénéficier de la gestion améliorée des ressources naturelles. Renforcement des capacités des femmes Kui	21 800
Îles Salomon	Accroître la résistance de la population aux catastrophes naturelles par le biais de l'utilisation des stratégies traditionnelles d'adaptation sur la côte au vent de Guadalcanal dans les Îles Salomon.	Promouvoir l'intégration et la documentation des connaissances et des pratiques autochtones dans la lutte contre les catastrophes en recueillant et établissant des données de référence	Groupes autochtones Babanakira et Kolina	Ateliers de sensibilisation et de formation communautaires, séances consultatives d'information et entretiens avec les communautés autochtones	19 000
Inde	Autonomisation de la communauté autochtone Jenukuruba et méthodes naturelles d'exploitation agricole pour créer des moyens d'existence durables	Assurer la sécurité alimentaire par la mise en valeur des terres agricoles, tout en menant une action de sensibilisation aux questions tribales qui est cruciale pour aider à rétablir l'identité culturelle et le mode de vie sylvicole des communautés autochtones	La communauté Jenukuruba du district de Mysore au Karnataka (300 familles)	a) Formation sur la mise en valeur des terres agricoles, la plantation d'arbres fruitiers et fourragers et l'adoption de méthodes de culture naturelle b) Renforcement des capacités des femmes pour les aider à défendre et promouvoir l'identité culturelle tribale	22 000

<i>Région/Pays</i>	<i>Titre ou description du projet</i>	<i>Objectif du projet</i>	<i>Zone d'intervention du projet</i>	<i>Composantes du projet</i>	<i>Coût du projet (dollars É.-U.)</i>
Mongolie	Revitalisation de l'héritage historique et de l'identité culturelle des Santals au Jharkhand et dans l'État voisin du Bengale-Oriental	Sensibiliser les communautés Adivasi et autres à la culture et à l'histoire des Adivasi et doter les villageois des moyens d'analyser de manière critique et reconnaître leur propre héritage historique et culturel	Communautés tribales Santal des États de Jharkhand et du Bengale-Oriental	Renforcement des capacités Recherche sur l'héritage historique et culturel des Adivasi Développement des moyens d'information (presse écrite et audiovisuelle, médias électroniques) Campagne sur l'héritage culturel et historique	25 500
	Apprentissage participatif, conception des institutions et action collective	Favoriser la cohésion des peuples autochtones par l'apprentissage participatif, la conception des institutions et l'action collective	Tribu Oraon dans les quatre districts septentrionaux du Chhattisgarh dans le centre de l'Inde	Renforcement des capacités de mobilisation et de dialogue	25 000
	Amélioration des moyens d'existence des Tsaatan grâce aux méthodes de biotechnologie	Améliorer la santé des bénéficiaires	44 familles de la communauté Tsaatan du district de Tsagaan Nuur dans la province de Khuvsgul (région la plus méridionale du monde où l'on trouve des groupes nomades vivant entièrement de l'élevage du renne)	Sélection des ménages et animaux visés. Création de groupes d'éleveurs, formation, achats et livraisons, insémination artificielle, bilans de santé périodiques et autosurveillance des groupes	17 900
Philippines	Renforcement des capacités des communautés autochtones par le biais de systèmes parallèles de prestation de soins médicaux	En se fondant sur les connaissances autochtones appropriées, ce projet vise à intégrer les savoirs traditionnels aux méthodes thérapeutiques occidentales	Communautés autochtones de la municipalité de Kasibu dans les vallées de Didipio, Muta et Malabing, province de Nueva Vizcaya	Autonomisation des communautés autochtones; fourniture de services de santé de base et formation professionnelle en matière de santé	25 000

Région/Pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet	Composantes du projet	Coût du projet (dollars É.-U.)
	Étude sur le ver de terre géant et son impact sur la survie de la riziculture en terrasses dans la Cordillera	Étudier les systèmes autochtones et autres de gestion phytosanitaire pour lutter contre les infestations par le ver de terre géant, protéger les terrasses rizicoles, accroître la production rizicole et renforcer l'attachement culturel des habitants à leurs terres ancestrales	Paysans autochtones de la région de la Cordillera	Recherche et documentation Analyse de laboratoire et analyse chimique des ressources botaniques Atelier régional sur l'élaboration d'une pochette d'information sur les moyens de lutte contre le ver de terre	22 800
Viet Nam	Améliorer le revenu des ménages à travers le développement et la conservation de Kaki sans pépin de Bac Kan	Contribuer au développement socioéconomique durable des peuples autochtones visés	Communautés agricoles autochtones du district de Cho Don dans la province de Bac Kan	Formation en matière de diversité biologique et de gestion, renforcement des capacités des communautés et des producteurs locaux de kakis	20 000
Amérique latine et Caraïbes					
Argentine	Gestión territorial por las comunidades indígenas del noreste de Salta	Fournir un appui au « Consejo de Organizaciones Wichi »	Communautés autochtones Wichi dans le nord-est de la province de Salta	Cartographie territoriale des groupes bénéficiaires en utilisant la technologie des systèmes d'information géographique; formation	16 500
Bolivie	Difusión de los acuerdos y convenios internacionales realizados a favor de los derechos de los pueblos indígenas y la defensa de los derechos de las mujeres	Le projet vise à sensibiliser les bénéficiaires aux droits des peuples autochtones, à renforcer leurs capacités et à les informer sur les accords internationaux signés par le Gouvernement en faveur des droits des peuples autochtones et des femmes	Peuples autochtones d'ascendance africaine (principalement des femmes) Communautés autochtones des districts d'Omasuyos, Ingavi, Los Andes, Pacajes, Caranavi, Manco Cápac, Murillo, Aroma, Camacho, Carabuco, Nor Yungas, Loayza, Muñecas, Inquisivi, Larecaja et Tomás Barrón	Renforcement des capacités (Conception et exécution du projet par les femmes Aymara)	15 000

Région/Pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet	Composantes du projet	Coût du projet (dollars É.-U.)
Chili	Mejora de los medios de vida de las mujeres aymaras de la Provincia Los Andes mediante la cría de gallinas nativas	Diversifier les sources de revenu et la consommation alimentaire des bénéficiaires	120 femmes Aymara appartenant à six différentes communautés Aymara dans la province de Los Andes	Assistance technique Formation	20 000
	Diagnostico agrosociocultural de las comunidades indígenas de la comuna de Río Negro y studio de prefactibilidad de declaración de área de desarrollo indígena	Renforcer le dialogue grâce au renforcement des capacités	Populations Mapuche	Réalisation d'une enquête statistique comme outil d'habilitation dans le dialogue sur l'action à mener Renforcement des capacités des communautés pour les habilitier à participer au processus de décision	15 000
Colombie	Fortalecimiento del control social para la apropiación territorial del pueblo Nasa de Sa'th Tama Kiwe	Renforcer l'identité culturelle par la cartographie sociale et territoriale des communautés/territoires en utilisant la méthodologie des systèmes d'information géographique	Populations autochtones des communautés Pioya et Pueblo Nuevo (Resguardos), sur le territoire ancestral de la nation Nasa	Cartographie participative (SIG)	12 400
El Salvador	Despertando a la mujer, diosa desde los tejidos ancestrales	Revitaliser les connaissances des tisseuses autochtones qui ont perdu contact avec la culture et les traditions qui leur sont propres	Femmes autochtones de la région de Montanona.	Renforcement des capacités d'organisation, formation et compréhension de la cosmovision Diversification des produits Évaluation du « maguey » (l'agave américain, culture menacée d'extinction) Appui institutionnel.	16 200
Équateur	Nukanchik Kausay : nuestra vida	Assurer une gestion plus durable des ressources naturelles et des territoires	Populations Kichwa	Formation à la gestion durable des ressources naturelles et des territoires Formation à la conception de projet	20 000

<i>Région/Pays</i>	<i>Titre ou description du projet</i>	<i>Objectif du projet</i>	<i>Zone d'intervention du projet</i>	<i>Composantes du projet</i>	<i>Coût du projet (dollars É.-U.)</i>
Guatemala	Plantación de sistemas agroforestales, con los representantes comunitarios de las asociaciones micro-regionales	Assurer une gestion plus durable des ressources naturelles en multipliant les sources de revenu des bénéficiaires	Membres autochtones de micro-associations régionales vivant dans les sept microrégions de la municipalité d'Ixcán, dans le département d'El Quiché	Reboisement et culture d'arbres fruitiers Formation en gestion forestière	20 000
	Fiscalización y monitoreo de los tribunales agrarios y levantamiento catastral. Un paso en la construcción de la institucionalidad agraria	Accroître la sécurité d'accès des bénéficiaires à la terre	Populations mayas	Programme de renforcement des capacités Formation de contrôleurs du cadastre	20 000
Guyana	Droits des autochtones Renforcement des capacités des communautés autochtones du Guyana	Promouvoir la protection des droits des bénéficiaires à l'échelon communautaire par la mise en œuvre de réformes et de modifications législatives	Peuples autochtones de South Cummingsburg, Georgetown	Formation à l'utilisation de la législation internationale	20 000
Honduras	Integrando a las mujeres lencas a los procesos de desarrollo empresarial mediante el fomento de cajas rurales, agronegocios y microempresas rurales	Créer et renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes Lencas vivant dans la pauvreté	3 528 femmes autochtones Lencas pauvres qui sont membres des 121 sections locales du Conseil national des femmes autochtones Lencas du Honduras, dans le district de La Paz	Création et renforcement des services bancaires, des organismes de crédit, des entreprises agroindustrielles et autres initiatives locales de création d'entreprises agricoles	15 000
Mexique	Consolidación de tour-operadora de RITA SC « Constitución, Promoción, Difusión y Comercialización ». Una alternativa para la venta o comercialización de entradas a los parques naturales de los 24 ejidos integrantes de RITA SC	Augmenter le revenu des bénéficiaires par la promotion de l'écotourisme, et préserver les ressources naturelles et la culture ancestrale des peuples autochtones	Groupes autochtones de l'État de Quintana Roo	Création et consolidation d'un réseau de voyageurs autochtones pour promouvoir l'écotourisme	20 000
Nicaragua	Rehabilitación productiva de granos básicos, en 9 comunidades del territorio de Mayangna Sauni Arung Ka	Renforcer les pratiques agricoles durables, améliorer la nutrition et le revenu des familles bénéficiaires	Neuf communautés Mayangna de la Réserve de biosphère Bosawas	Formation Achats et livraisons Assistance technique dans le domaine agricole	22 800

<i>Région/Pays</i>	<i>Titre ou description du projet</i>	<i>Objectif du projet</i>	<i>Zone d'intervention du projet</i>	<i>Composantes du projet</i>	<i>Coût du projet (dollars É.-U.)</i>
Panama	Recuperación del conocimiento tradicional de las mujeres Kunas	Contribuer à rétablir et protéger la diversité biologique et les savoirs autochtones traditionnels Renforcer les ressources et les capacités locales utilisées pour la collecte, la culture et l'échange de semences indigènes Accroître le revenu des femmes et de leur famille Renforcer et promouvoir la participation politique au processus de décision	Six communautés autochtones Kuna de la Comarca de Kuna Yala (Panama), ainsi que le réseau de femmes autochtones Red de Mujeres Indigenas sobre Biodiversidad	Formation et renforcement des capacités en vue de rétablir et renforcer les méthodes traditionnelles de production artisanale des femmes Commercialisation des produits agricoles sur les marchés locaux et vente de produits artisanaux aux touristes	20 000
Pérou	Fortalecimiento de los derechos indígenas de la mujer Awajun: revalorando sus derechos de identidad cultural a través de la recuperación y producción de sus artesanías.	Le projet vise à élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités en matière de droits des peuples autochtones dans le cadre de la Convention n° 169 de l'OIT, et à renforcer les capacités de production artisanale des femmes	Quatorze communautés Awajun	Campagne de sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des droits des peuples autochtones Création d'un réseau de promotion des droits culturels et de formation en la matière Campagne de sensibilisation et renforcement des capacités de production artisanale des femmes (poterie et tissage) Création d'un atelier communal d'artisanat géré par des femmes Programme de renforcement des capacités dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et de la commercialisation	22 400

Région/Pays	Titre ou description du projet	Objectif du projet	Zone d'intervention du projet	Composantes du projet	Coût du projet (dollars É.-U.)	
Afrique	Recuperación del conocimiento tradicional sobre biodiversidad alimentaria y medicinal en comunidades quechuas y ashanikas del Peru	Le projet vise à doter les communautés et organisations Quechua et Ashaninkas, dont FECMA et CECONSEC, des moyens de protéger leurs connaissances traditionnelles et leurs droits de propriété intellectuelle	Quechua et Ashanika	Ateliers de renforcement des capacités dans le domaine des connaissances traditionnelles Récapitulation et publication des résultats du recensement des connaissances traditionnelles Mise en place des procédures juridiques nécessaires pour assurer la protection juridique de leurs droits de propriété intellectuelle	20 000	
	Cameroun	Réduction de la dépendance alimentaire et amélioration des revenus de cinq groupes Baka dans l'arrondissement de Yokadouma	Réduire la dépendance alimentaire et améliorer les moyens d'existence des bénéficiaires	Communautés Baka de l'arrondissement de Yokadouma, dans l'est du Cameroun	Formation à la réhabilitation des plantations de cacaoyers et de manioc Formation en gestion de microentreprise	20 000
	Kenya	Régénération et protection de la forêt de Kireita	Régénérer et gérer durablement la forêt de Kireita, et améliorer les moyens d'existence de la communauté	Communauté Lari, dans le district de Kiambu de la République du Kenya	Sensibilisation de la communauté à la conservation durable de la forêt et aux nouvelles lois et politiques relatives au secteur forestier, plantation d'essences indigènes sur 30 hectares de forêt dégradés, désherbage ponctuel des aires reboisées et protection des jeunes plants et de la forêt en général	19 300
	Niger	Renforcement des capacités et affirmation des connaissances culturelles traditionnelles des éleveurs peuls woodabee	Renforcer les capacités des organisations féminines chez les nomades woodabee	Vingt organisations nomades woodabee, fulbe et mbororo de la région de Zinder	Renforcement des capacités; formation sur la conservation des produits laitiers	24 000

<i>Région/Pays</i>	<i>Titre ou description du projet</i>	<i>Objectif du projet</i>	<i>Zone d'intervention du projet</i>	<i>Composantes du projet</i>	<i>Coût du projet (dollars É.-U.)</i>
Ouganda	Élevage et multiplication de poulets à l'échelon local	Accroître le revenu des bénéficiaires grâce à l'élevage de poulets et aux techniques de multiplication	Peuple Acholi de Kitgum, Pader et Gulu	Formation à la gestion de l'information sur les marchés (collaboration dans le cadre d'activités coordonnées, en mettant les peuples autochtones en contact avec les acheteurs pour leur fournir des informations sur le marché) Promotion des méthodes de commercialisation commune pour accroître le pouvoir de négociation des acheteurs et leur permettre de tirer parti des économies d'échelle.	19 200

**D. Exposés des options et stratégies d'intervention
par pays du FIDA axés sur les résultats et portant
sur les questions autochtones, approuvés en 2007**

<i>Pays</i>	<i>Objectifs stratégiques</i>
Bolivie	2 : Gestion durable des ressources naturelles dans les zones territoriales définies, compte dûment tenu des questions socioculturelles. À cet égard, une intervention stratégique a pour objet de venir à bout des contraintes existant dans les basses terres de la Bolivie, où une population à prédominance rurale et autochtone vit dans une situation d'extrême pauvreté et d'extrême vulnérabilité, mais possède des connaissances et des ressources naturelles considérables, qui pourraient lui permettre d'organiser et de mettre en œuvre des processus favorables au développement territorial et à l'inclusion sociale. Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/92/e/EB-2007-92-R-14.pdf et http://www.ifad.org/gbdocs/eb/92/e/EB-2007-92-R-14-Corr-1.pdf.
Burkina Faso	S'agissant de l'objectif stratégique 2 (renforcer la gouvernance décentralisée des biens publics, des services et des ressources naturelles et garantir un accès équitable à ceux-ci), le principal risque a trait à la gouvernance, au niveau local, de la gestion des ressources naturelles qui, dans une certaine mesure, échappe au contrôle du gouvernement et des donateurs (par exemple, régimes fonciers coutumiers empêchant l'accès des ménages migrants à la sécurité foncière). En outre, les « droits fonciers coutumiers » ont été mentionnés comme facteur de risque pour l'objectif stratégique 2 (accès aux biens publics). Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/91/e/EB-2007-91-R-9.pdf.
Cambodge	1 : Améliorer durablement les moyens de subsistance des ruraux pauvres, hommes et femmes, dans les zones d'exécution des projets en autonomisant les communautés, en améliorant la productivité et en facilitant l'accès aux actifs, aux ressources productives, aux services ruraux, à l'infrastructure rurale et aux marchés. En outre, l'assistance du FIDA tendra à appuyer les activités visant à répondre aux besoins des communautés de minorités ethniques et à mener une action de plaidoyer en faveur des populations autochtones. Le groupe cible du FIDA comprendra également des communautés de minorités ethniques autochtones. Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/92/e/EB-2007-92-R-13.pdf et http://www.ifad.org/gbdocs/eb/92/e/EB-2007-92-R-13-Corr-1.pdf.

<i>Pays</i>	<i>Objectifs stratégiques</i>
Honduras	1 : Améliorer les possibilités de création de revenu pour les ruraux pauvres (sur et hors exploitation), en portant une attention particulière aux femmes 2 : Renforcer les capacités d'organisation et le pouvoir de négociation des organisations de ruraux pauvres (le FIDA aidera également les communautés autochtones à exposer clairement leurs préoccupations particulières aux organismes publics et privés lorsqu'elles seront en quête d'investissements sociaux et d'autres avantages). Pour atteindre ces deux objectifs stratégiques, il faut mettre particulièrement l'accent sur les groupes autochtones – non seulement en raison de leur pauvreté extrême mais également parce que seule la reconnaissance de leur culture distincte et de sa contribution potentielle au développement général permettra de les intégrer dans le processus de développement. Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/90/e/EB-2007-90-R-8.pdf.
Kenya	La stratégie mentionne le risque lié à la prévention insuffisante de l'abattage des essences indigènes par les charbonniers et les marchands de charbon de bois. Elle évoque également le risque d'ingérence politique et de conflits ethniques concernant la question du régime foncier. Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/91/e/EB-2007-91-R-12.pdf.
Mauritanie	La stratégie affirme que l'accès à la terre peut être renforcé si l'on tient compte du droit coutumier, en travaillant avec les communautés locales. Pour ce qui est de régler le problème de l'accès des ruraux pauvres à la sécurité foncière, l'Entente foncière, condition préalable à l'efficacité du projet Maghama I, qui a nécessité deux années de négociations avant d'être finalement signée par les propriétaires terriens et les agriculteurs pauvres, démontre combien il importe de travailler par l'entremise des communautés locales en s'appuyant sur le droit coutumier régissant les biens communaux. Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/91/e/EB-2007-91-R-11.pdf.
Mexique	Pas de mention spécifique dans les objectifs stratégiques, mais la question des peuples autochtones sera examinée ailleurs. Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/92/e/EB-2007-92-R-15.pdf.
Panama	1 : Accroître les possibilités de création de revenu pour les ruraux pauvres et réduire les inégalités fondées sur l'appartenance ethnique et sur le sexe, par un meilleur accès aux services d'appui à la production, aux infrastructures et aux marchés 2 : Améliorer l'administration locale et la responsabilisation sociale – en prêtant une attention particulière aux groupes autochtones et ethniques Voir http://www.ifad.org/gbdocs/eb/91/e/EB-2007-91-R-15.pdf.